









Pelouses et fruticées de la Côte oxfordienne de Bologne à Latrecey

Département : Haute-Marne (et Côte d'Or sur une petite partie) **Commune(s) :** Bologne, Meures, Euffigneix, Villiers-le-Sec, Bricon,

Autreville-sur-la-Renne, Braux-le-Châtel, Châteauvillain, Latrecey-Ormoy-sur-Aube (52), Veuxhaulles-sur-Aube (21).

Surface: 669 ha

DOCOB: Validation en COPIL le 19 juin 2008

Arrêté d'approbation du 9 juillet 2008

Animateur(s) actuel(s):

CENCA (période 2019-2022)

Statut(s) du site :

- ☑ ZNIEFF I
- □ ZNIEFF II
- □ ZICO
- ☑ NAT.2000 FR2100249
- ✓ APPB (2 zones à Latrecey)
- ☑ PARC NATIONAL (aire adhésion)
- □ PARC NATIONAL (cœur)

Description générale du site

Le site Natura 2000 des « Pelouses et fruticées de la Côte oxfordienne de Bologne à Latrecey » est constitué d'un ensemble de buttes témoins et de versants exposés au sud répartis le long d'une côte allant de Veuxhaulles-sur-Aube (Côte-d'Or) à Bologne (Haute-Marne), petite région naturelle marquant la limite entre le Barrois et le Plateau de Langres. La caractéristique principale de ce site Natura 2000 est la présence de pelouses marnicoles, un type de pelouse sèches particulier se développant sur un sous-sol marneux, et de spectaculaires ravins d'érosion, probablement les plus beaux de tout le nord de la France.



Principaux intérêts écologiques

Habitats naturels

Les habitats naturels qui ont justifiés l'intégration de ces pelouses au réseau Natura 2000 sont des pelouses marnicoles et des ravins d'érosion à Lin de Léon, accompagnées de pelouses « plus classiques » à Brome dressé, de formations arbustives à Genévrier, et plus ponctuellement de prairies humides à Molinie.

Flore

De nombreuses espèces végétales protégées se développent dans ces espaces : la Gentiane jaune en lisière des boisements, l'Orchis odorant et l'Aster amelle dans les pelouses et clairières, le Lin de Léon dans les ravins. Citons également le Sainfoin des sables, espèce fortement menacée, étroitement liée aux pelouses marnicoles du Barrois, et de nombreuses espèces d'Orchidées.

Faune

Une des espèces à fort enjeu sur ce site est le Damier de la Succise, un papillon protégé lié aux pelouses et prairies humides. Plus globalement, ces pelouses accueillent de nombreuses espèces peu communes et fortement dépendantes de ces espaces, par exemple des papillons comme l'Hespérie du Chiendent, l'Azuré des Cytises et la Virgule, ou des reptiles comme le Lézard des souches, le Lézard vert et la Couleuvre verte et jaune.

Activités sur le site

Les propriétaires sont multiples, et les parcelles font l'objet de diverses activités pouvant avoir des impacts sur les milieux naturels et les espèces du site, impacts positifs ou négatifs selon les modalités de réalisation. Parmi les activités ou pratiques présentant le plus d'enjeux, citons la sylviculture, l'élevage et la gestion « conservatoire ». Les loisirs motorisés et les dépôts divers (décharges sauvages, fumier, stockages divers...) peuvent également, s'ils ne sont pas contrôlés, avoir des effets non négligeables sur la biodiversité du site. D'autres activités sont plutôt « neutres » : chasse, randonnée pédestre, cycliste et équestre...

Principaux objectifs du DOCOB

Les habitats de pelouses, de prairies à Molinie et les fruticées à Genévriers sont les habitats prioritaires à conserver sur le site Natura 2000.

L'embroussaillement par les arbustes et la présence de résineux qui tendent à coloniser les pelouses par régénération naturelle sont les principales menaces qui pèsent sur ces habitats. L'objectif principal est donc de limiter la « fermeture », voire de « rouvrir » ces espaces grâce à diverses actions : coupe d'arbres, débroussaillage, pâturage, mais également un travail de sensibilisation et d'accompagnement, en particulier concernant les conditions d'exploitation forestière.

Actions engagées

De multiples actions d'information et de sensibilisation (élus, ONF, grand public, scolaires...) ont été réalisées depuis 2009 par le CENCA. Concernant la gestion des milieux, il s'agit principalement d'actions engagées sur les sites gérés par le CENCA (Mont de Latrecey, pelouse de la « Combe des Tanières » à Latrecey, et pelouse de Roôcourt-la-Côte) :

- Mont de Latrecey: chaque année depuis 2011, débroussaillage avec les Bac Pro GMNF de la Maison Familiale Rurale de Buxières-les-Villiers.
- Roôcourt: depuis 2010, partenariat avec les « Ailes de Ste Bologne » pour du débroussaillage.

 Combe des Tanières à Latrecey: depuis 2017, restauration et entretien de 5 ha de pelouse dans le cadre des mesures compensatoires du gazoduc GRT gaz (durée = 20 ans).

A noter le projet en cours (2019-2020) de remise en place d'un pâturage bovin sur la « Côte des Pâtis » à Euffigneix par le GAEC du Levant qui devrait être favorable à la pelouse et aux espèces liées (partenariat en cours entre le GAEC et le CENCA).

Outils contractualisables déjà engagés

- □ MAEC -
- □ Contrat N2000 -
- ☐ Charte N2000

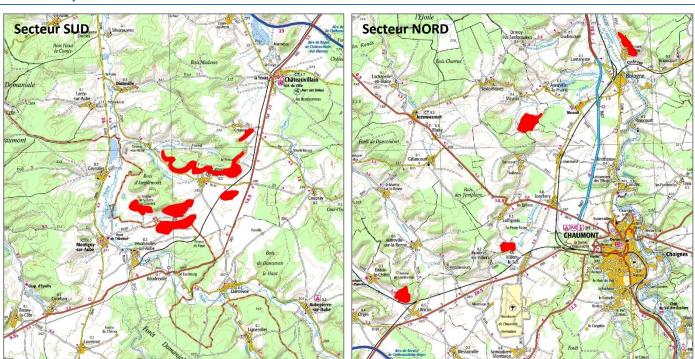
Perspectives

A court terme, l'objectif est d'engager des actions de plus grande envergure sur le Mont de Latrecey (notamment pour rouvrir les ravins et pelouses en coupant les pins) et d'essayer de trouver une solution pour pâturer le site.

Le partenariat avec le GAEC du Levant sur Euffigneix devra être suivi afin de s'assurer que la gestion menée permet la conservation des pelouses et du Damier de la Succise.

Plus globalement, il s'agira également de cibler les actions (y compris de sensibilisation) sur les parcelles présentant le plus fort enjeu écologique.

Carte du périmètre du site



Contacts

DDT de la Haute-Marne : Service environnement et forêt – 03 51 55 60 31 – ddt-sef@haute-marne.gouv.fr

Conservatoire d'espaces naturels de Champagne-Ardenne : Romaric LECONTE, chargé de missions – rleconte@cen-champagne-ardenne.org – 03 25 88 83 31



